

ORGANISATION	NOM	PRÉSENCE
	Membre nommé <i>Observateur</i>	
Saint-Luc-de-Bellechasse	Huguette Lavigne, directrice générale Denis Laflamme, maire	X X
Saint-Magloire	Émile Lapointe, maire	X
Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland	Jocelyne Nadeau, directrice générale	X
Saint-Philémon	Daniel Pouliot, maire	X
MRC de Bellechasse	Hervé Blais, préfet Clément Fillion, directeur général	X X
MRC des Etchemins	Hector Provençal Luc Leclerc, directeur général Eric Guenette	X X X
CLD de Bellechasse	Alain Vallières, directeur général	
CLD des Etchemins	Yvon Lévesque, directeur général	
Conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches	Guy Lessard, président <i>Cosmin Vasile, directeur général</i>	
Conseil de bassin de la rivière Etchemin	Andréane Chabot, Coordinatrice au plan directeur de l'eau <i>François Duscheneau, président</i>	X
Corporation d'aménagement et de développement du Massif du Sud (CAMDS)	Jean-François Préfontaine, directeur général	X
Propriétaires privés	Jean-Marc Tanguay, propriétaire <i>Jean-Eudes Lemieux, propriétaire suppléant</i>	X
Citoyens	Bernard Turgeon, représentant	X
Ornithologues	Frédéric Bussièrès, Québec Oiseaux délégué par le Groupe d'ornithologues de Beauce-Etchemins	
Conférence régionale des élu(e)s de Chaudière-Appalaches	Vincent Garneau, coordonnateur aux ressources naturelles et au territoire	X
Bureau de la députée de Bellechasse	<i>Russell O'Farrell, attaché politique</i>	
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune,	Louis Madore, direction régionale Capitale nationale et Chaudière-Appalaches	
EDF EN Canada	Fabiola Oribe, chargée de projets	X
EDF EN Canada	Sébastien Goupil-Dumont, gestionnaire d'actifs	X
EDF EN Canada	Ali Al-Shaabi, gestionnaire d'actifs	X
EDF RS	Steve Lapointe, gestionnaire du site	X

POINT À L'ORDRE DU JOUR	RÉSUMÉ DE LA DISCUSSION / RECOMMANDATION DU COMITÉ
1. Ouverture de la séance	Mot de bienvenue. EDF EN Canada souhaite la bienvenue aux participants et remercie la municipalité de Buckland pour son accueil.
2. Lecture et adoption du compte rendu de la séance de travail du 29 octobre 2013	Le compte rendu est adopté par Mme Huguette Lavigne et secondé par M. Bernard Turgeon sans modification.
3. Suivi des retombées économiques	M. Lapointe présente les embauches effectuées par le parc éolien depuis le début des opérations : 8 techniciens 1 superviseur de parc EDF RS 1 superviseur de parc Servion 11 sous-traitants Plusieurs sous-traitants de la région ainsi que l'utilisation du commerce régional M. Al-Shaabi présente les retombées économiques de 2014, tels que : - Loyer public et privé - Contributions annuelles - CADMS - Fonds de développement aux municipalités de Buckland, Saint-Philémon, Saint-Luc et Saint-Magloire. Le maire de St-Luc, M. Laflamme souligne que les citoyens sont contents avec les contributions reçues et Mme Lavigne indique qu'à St-Luc le fonds a été utilisé pour la distribution des paniers d'alimentation aux démunis.
5. Bilan opérationnel	M. Goupil-Dumont, explique que les suivis environnementaux (analyse sur le comportement et mortalité d'oiseaux) ont été effectués pour la 2e année en 2014. En janvier 2015 un rapport sera envoyé au MDDELCC.

POINT À L'ORDRE DU JOUR**RÉSUMÉ DE LA DISCUSSION / RECOMMANDATION
DU COMITÉ**

M. Lessard demande quelle est l'organisation responsable pour les suivis et si ce dernier respecte le nouveau protocole du Ministère. M. Goupil-Dumont répond que le suivi est fait par SNC-Lavalin et que les consultants sont soumis aux exigences stipulées par le protocole.

M. Blais demande quelles sont les espèces d'oiseaux particulières qui demandent une attention spéciale.

M. Goupil-Dumont informe que les chauves-souris et la Grive de Bicknel requièrent une attention spéciale. Toutefois, il avise qu'aucune mortalité de Grive de Bicknel n'a été identifiée jusqu'à présent.

M. Goupil-Dumont explique que les suivis sonores sont réalisés à chaque 5 ans. Le premier a été effectué en 2013 et le prochain sera donc en 2018.

M. Turgeon mentionne qu'il habite à 1 km d'une éolienne et qu'il entend un petit bruit durant la nuit. D'autres personnes entendent des bruits constants.

M. Goupil-Dumont répond que SNC fait le suivi nécessaire et que toutes les normes concernant ce sujet sont respectées.

M. Goupil-Dumont informe qu'un sondage sur le paysage a été réalisé aux quatre municipalités. La participation était positive et le rapport du sondage sera envoyé au MDDELCC en janvier 2015. Ce rapport n'est pas public, toutefois M. Goupil-Dumont analysera la possibilité de le présenter au comité lors de la prochaine réunion.

Un autre sondage a été effectué par le projet et la CADMS auprès des utilisateurs du parc régional. Pesca fait la compilation du sondage.

M. Goupil-Dumont présente le schéma de gestion de plaintes.

POINT À L'ORDRE DU JOUR**RÉSUMÉ DE LA DISCUSSION / RECOMMANDATION
DU COMITÉ**

Mme Lavigne informe qu'après avoir reçu des plaintes concernant la haute vitesse des véhicules, la police a été présente sur la route du Dix et a arrêté tous les travailleurs pour les avertir sur les limites de vitesse à respecter.

M. Goupil-Dumont avise que les barrières des lots privés ont été installées ainsi que des affiches qui indiquent la tenure privée des propriétés.

M. Goupil-Dumont fait une remarque concernant une plainte infondée qui a été faite auprès du MERN concernant la fuite d'huile d'une éolienne. L'épisode a mobilisé des équipes pendant deux jours. Rien n'a été trouvé. Cet effort aurait pu être évité si le plaignant avait communiqué avec le gestionnaire du parc éolien pour éclaircir la situation avant de contacter le Ministère. M. Goupil-Dumont rappelle que le registre de plaintes a été mis en place dès le début de la construction du projet et est toujours actif. Cet outil est justement en place pour recueillir les commentaires des gens et chaque plainte doit être rendue publique au comité de liaison. C'est donc un outil qui doit être utilisé avant que d'autres démarches soient entreprises.

M. Goupil-Dumont informe qu'après modifications dans sa structure corporative, le manufacturier Repower a changé de nom et maintenant s'appelle Senvion.

Il ajoute que la maintenance annuelle et semi-annuelle des éoliennes est en cours jusqu'à novembre. Par conséquent, quelques éoliennes sont en état d'arrêt. Normalement la maintenance des éoliennes est réalisée pendant le printemps et l'été. On évite la maintenance entre les mois de novembre et mars, car ce sont les mois les plus productifs. En ce qui concerne le poste de transformation, il sera prochainement en arrêt pendant une semaine pour le remplacement du transformateur

POINT À L'ORDRE DU JOUR**RÉSUMÉ DE LA DISCUSSION / RECOMMANDATION
DU COMITÉ**

temporaire par le transformateur permanent qui a été réparé et fonctionne normalement.

M. Goupil Dumont finalise la rencontre en rappelant que les utilisateurs du territoire doivent garder une distance minimale de 260 mètres des éoliennes pendant la période de givre, soit la période hivernale. Une campagne de publicité à ce sujet sera publiée dans les journaux à cet effet.

8. Clôture de la séance

La rencontre est levée à 15h.

La prochaine séance de travail du comité de liaison se tiendra en septembre 2015. Aucune date n'a été retenue à cet effet.
